AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_07_116-DE Reçu le 12/07/2022 Publié le 12/07/2022



DEL 2022.07.06/116

Thème:

AFFAIRES SCOLAIRES

Objet:

Subventions aux activités pédagogiques - École de St Blaise / Année scolaire 2021-2022: « Nuitée refuge »

Convocation:

Date: 29/06/2022

Affichage: 29/06/2022

Nombre de membres

du conseil municipal En exercice:

29

33

Présents: Nombre de

suffrages

exprimés:

33

DELIBÉRATIONS Nº116 CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 JUILLET 2022

Le mercredi o6 juillet 2022 à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1er étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Étaient présents:

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Arnaud MURGIA. Éric PEYTHIEU, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF. Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Sandrine CORDIER, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM

Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

<u>Absents excusés :</u>

Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Renaud PONS, Francine

DAERDEN

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_07_116-DE Reçu le 12/07/2022

Reçu le 12/07/2022 Publié le 12/07/2022

eur: Michèle SKRIPNIKOFF

VU	La	circulaire	n°	99-136	dυ	21	septembre	1999	relative	à
	1.						a dana las ás			

l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles

et élémentaires publiques.

VU La circulaire n° 2005-1 du 05 janvier 2005 relative aux séjours

courts et aux classes de découverte.

VU La circulaire n° 2013-106 du 16 juillet 2013 relative aux

transports et à l'encadrement des sorties et voyages scolaires.

VU la délibération n° 2016.09.28/157 portant sur la convention de

partenariat financier pour l'organisation des voyages scolaires des élémentaires entre le Département des Hautes Alpes et la

Ville.

CONSIDERANT l'avis favorable de Monsieur l'inspecteur de l'Éducation

nationale de la circonscription de Briançon.

CONSIDERANT que pour l'année 2022, la participation du Conseil

Départemental est de 12 euros par enfant dans la limite de 1000 euros sans pouvoir excéder la participation communale.

CONSIDERANT que l'école de SAINT BLAISE organise une nuitée en refuge

pour les élèves de CP au CM2 (39 enfants), du 20 au 21 juin 2022 pour un budget prévisionnel de 1967,98 € détaillé ci-dessous.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses	3	Recettes			
Libellés	Montants en	Libellés	Montants en		
	euros		euros		
Hébergement + repas	1387,98	Participation familles Subventions:	585,00		
Transport bus	580,00	- Conseil Départemental	468,00		
		- Ville de Briançon	468,00		
		Autres participations : -Association des amis de l'école	446,98		
TOTAL	1967,98	TOTAL	1967,98		

AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_07_116-DE

Reçu le 12/07/2022 Publié

travaux de la commission « Vie quotidienne, Jeunesse et

Sports » réunie le 04 juillet 2022.

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement :
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération :
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 33

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SCOLAIRES DEL 2022.07.06/116

PUBLIÉE LE :

1 2 1111 2022

Hôtel de Ville | 1 Rue Aspirant Jan | 05100 Briançon | Tél 04 92 21 20 72

Le Maire

Arnaud MURGIA